

Cahier des Charges
PROCÉDURE ADAPTÉE N° 2019-01-15

« CDC 08 GRUE DE MANUTENTION »

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

Ce document comprend le règlement de la consultation et le descriptif technique particulier.

SOMMAIRE

1	<i>Règlement de la consultation</i>	3
1.1	Identification de l'acheteur	3
1.2	Objet de la consultation	3
1.3	Durée du marche	3
1.4	Date et heure limites de remise des offres	3
1.5	Contenu et mise à disposition du dossier de consultation des entreprises (dce)	4
1.6	Présentation des dossiers des candidats	4
1.7	Conditions d'envoi ou de remise des plis	5
1.8	Sélection des prestataires	6
1.9	Informations diverses	6
2	<i>DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA CONSULTATION</i>	7
2.1	Objet	7
2.2	Lot 01 : Grue de manutention	7
2.2.1	Caractéristiques	7
2.2.2	Documentation	7
2.2.3	Formation	8
2.3	Compléments de prestation	8
2.4	Mémoire technique	8
2.5	Documentation et livrables	8

1 REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1.1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Le Centre de Formation et d'Apprentissage des Industries d'Istres, représenté par son Président – DOS SANTOS Jean Pierre

CFAI ISTRES
8 Chemin de Capeau, 13800 Istres
Téléphone : 04 91 13 74 65

Le CFAI d'Istres a pour mission la formation d'apprentis et de salariés d'entreprise pour le secteur industriel.

Dans le cadre du financement public national et régional dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, la structure réalise ses achats en appliquant les règles de transparence de mise en concurrence exigée par les financeurs publics ; des potentiels fournisseurs, à travers un cahier des charges décrivant le besoin d'achat.

1.2 OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent appel à propositions a pour objet [l'achat d'une grue de manutention](#).

Cette consultation a pour objet de retenir un fournisseur pour le besoin défini dans le Descriptif Technique particulier - partie 2 du cahier des charges.

[Le besoin est un lot unique.](#)

La procédure pourra donner lieu à une négociation avec les 3 premiers candidats au terme de la première analyse des offres.

1.3 DUREE DU MARCHE

Le présent cahier des charges est valable uniquement pour la commande du besoin défini ci-après.

1.4 DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

La date et l'heure limite de réception des offres est fixée au : **02-12-2019 à 17h**

1.5 CONTENU ET MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

- *Contenu du DCE*

⇒ Le présent dossier de consultation (incluant le Règlement de la Consultation - partie 1 et le descriptif technique de la consultation - partie 2) ;

- *Mise à disposition du DCE : par voie électronique*

Ce dossier de consultation est à disposition du candidat par téléchargement sur le site du CFAI : <http://www.formation-industries-paca.fr/>

- *Modifications éventuelles du DCE*

Le CFAI Istres se réserve le droit d'envoyer au plus tard 3 jours avant la date de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

Les candidats n'ont pas à apporter de complément au DCE.

Dans le cas où la rédaction de ce document leur semblerait anormale ou ambiguë, il leur appartiendra de le signaler par email aux contacts suivants : **caudrelier@cfaiprovence.com**

Une réponse qui précisera éventuellement les points évoqués sera alors faite à l'ensemble des candidats. Du seul fait de la remise de leurs offres, les candidats s'engagent à respecter le DCE en l'état.

- *Demandes de renseignements d'ordre administratif et technique*

Les candidats sont invités à poser toute question nécessaire à l'établissement de leur offre au maximum 3 jours calendaires avant la date limite de réception des offres par email aux contacts suivants : **caudrelier@cfaiprovence.com**

1.6 PRESENTATION DES DOSSIERS DES CANDIDATS

Une offre technique et tarifaire répondant à l'ensemble des critères demandés dans la partie 2. Description Technique de la Consultation est attendue pour le dépôt.

Il est attendu également par chaque candidat les pièces suivantes en cas de sélection :

- ⇒ Le RIB du candidat ;
- ⇒ La copie du ou des jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ;
- ⇒ Déclaration concernant le chiffre d'affaires et les références professionnelles du candidat concernant les 3 dernières années ;

1.7 CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS

Le candidat peut remettre son offre soit :

- *En mains propres au CFAI ISTRES - Accueil*

A l'attention de Emmanuel CAUDRELIER
8 chemin de Capeau
13800 Istres

De 9H à 12H et de 14H à 17H

L'enveloppe extérieure comportera les mentions suivantes :

« *Nom de l'entreprise candidate* »

« NE PAS OUVRIR avant le 02-12-2019 - 17h00 »

Consultation N° 2019-01-15 : « CDC 08 GRUE DE MANUTENTION »

Les plis sont remis contre récépissé. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au cahier des charges ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront remis à leur auteur.

- *Par courrier :*

Les plis sont envoyés en recommandé à l'adresse suivante :

A l'attention de Emmanuel CAUDRELIER
CFAI ISTRES
8 chemin de Capeau
13800 Istres

L'enveloppe extérieure comportera les mentions suivantes :

« *Nom de l'entreprise candidate* »

« NE PAS OUVRIR avant le 02 12 2019 - 17h00 »

Consultation N° 2019-01-15 : [CDC 08 Grue de manutention](#)

Les dossiers doivent impérativement **être réceptionnés** avant la date limite et l'heure fixée au cahier des charges. Ceux qui parviendraient après ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus.

- *Dépôt électronique d'offres :*

La seule remise des offres dématérialisées n'est pas autorisée. Une copie numérique est néanmoins souhaitée par l'acheteur en complément de l'offre papier. Le candidat enverra la copie à l'adresse suivante : accueil@cfaiprovence.com

1.8 SELECTION DES PRESTATAIRES

Après analyse du dossier des candidats, le CFAI d'Istres choisira l'offre jugée économiquement la plus avantageuse, en tenant compte des critères suivants :

- **Critère 1** : Valeur technique de l'équipement (pondération 30%)
- **Critère 2** : Délai de livraison proposé (pondération 30%)
- **Critère 3** : Prix (pondération 30%)
- **Critère 4** : Qualité de la formation proposée : durée, programme, lieu (pondération 10%)

La sélection du prestataire sera réalisée par le CFAI ISTRES. Un bon de commande sera envoyé au fournisseur au **06 12 2019**.

Le CFAI d'Istres se réserve le droit de déclarer le marché infructueux ou sans suite ou de décaler la commande dans un maximum de 6 mois.

1.9 INFORMATIONS DIVERSES

- Le financement du CFAI d'ISTRES sur le projet PIA PERF est réalisé en partie par des aides publiques régionales et nationales par la Caisse des Dépôts et de Consignation et le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur
- L'acheteur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).
- Les propositions doivent être rédigées en langue française
- Les variantes ne sont pas autorisées
- Le délai de validité des offres remises est de 60 jours

La participation à cette consultation vaut acceptation sans restriction du présent cahier des charges.

2 DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA CONSULTATION

2.1 OBJET

Pour ses filières Aéronautique-Maintenance, et dans le cadre de notre projet Usine du futur, le CFAI d'Istres souhaite acquérir un moyen de manutention pour les matériels lourds

2.2 LOT 01 : GRUE DE MANUTENTION

La prestation attendue concerne la possibilité de manutentionner les matériels d'un centre de formation.

Cet équipement, à finalité pédagogique a pour objectif de permettre :

- La pose dépose de moteur, siège, dérive, et autres pièces d'aéronef.
- Déplacement de moteurs industriels.
- Déplacement de systèmes industriels ou banc d'essais.
- La possibilité de charger et décharger des matériels sur remorque ou véhicule équipé d'un plateau.

2.2.1 CARACTERISTIQUES

La solution comprend :

- Une grue mobile
- Allongement du bras d'environ 6m
- Rotation possible +/- 45°
- Roulage avec timon orientable
- Sécurité hydraulique intégré
- Matériel indoor et outdoor
- Matériel équipé d'un treuil

2.2.2 DOCUMENTATION

La documentation Technique (en français) du matériel mis en œuvre sera fournie.

2.2.3 FORMATION

La solution proposée comprend également un parcours de formation permettant la bonne prise main et la maîtrise cet outils. À destination de 5 de nos formateurs, et considérant les contraintes d'emploi du temps de ces derniers, ce parcours doit être construit et planifié pour être dispensé le plus aisément possible. Alternant théorie et pratique, la formation se clôturera par la remise d'un document de formation en français. Les matériels nécessaires au bon déroulement des actions de formation sont fournis, livrés et installés par le fournisseur.

2.3 COMPLEMENTS DE PRESTATION

- L'installation et la mise en service des équipements sont assurées par le fournisseur
- L'ensemble des matériels sont garantis pour une durée minimale de 12 mois
- Les dysfonctionnement ou pannes éventuelles sont à gérer sur site

2.4 MEMOIRE TECHNIQUE

Les candidats présenteront un mémoire technique comportant les éléments permettant d'analyser les offres et notamment :

- Les fiches techniques des composants constituant la grue
- Descriptif technique des composants, poids et encombrement pour la bonne gestion de nos formations.
- Des images photographiques des composants de la grue,
- Les délais de livraison et d'installation (en jours calendaires)
- Les détails sur la garantie des matériels, telles que les conditions et délais d'intervention sur site et d'assistance technique, la durée proposée
- La nature de l'offre de formation.
- La certification CE
- La conformité machine avec la gestion de la sécurité qui sera donc incontournable et analysée dans le détail.

2.5 DOCUMENTATION ET LIVRABLES

Les livrables sont les suivantes,

- Notice d'installation, notice d'utilisation
- Brochures,
- Document technique de mise en service,
- Le modèle numérisé des ensembles seront fournis,
- Plans d'installations,
- Documents d'utilisation,
- Schémas de puissance et de commande,
- Instructions de conduite, de sécurité et de manutention.